

Réunion du 5 septembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

**N° CP/2011/574 -      Equipement matériel et mobilier des collèges publics - 3125  
Convention constitutive d'un groupement de commandes pour  
l'acquisition de services et d'équipements informatiques pour  
les établissements scolaires**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et le Département du Haut-Rhin pour les abonnements au réseau entre les établissements scolaires constituant une grappe, le partage des services "CARLA" (Centre d'appel réseau lycées et apprentissage) ainsi que l'acquisition d'équipements informatiques.

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention au nom du Département.

Elle procède en outre à l'élection au scrutin secret, parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres (CAO) du Département, des représentants (un titulaire et un suppléant) appelés à siéger à la CAO de ce groupement de commandes.

Le résultat de cette élection est le suivant :

- Nombre d'inscrits : 44
- Nombre de votants : 36
- Bulletins blancs : 3
- Bulletins nuls : 3
- Suffrages exprimés : 30.

La seule liste qui a été déposée obtient 30 voix et en conséquence, le siège de titulaire et le siège de suppléant.

Les conseillers généraux suivants sont ainsi élus membres de la CAO de ce groupement de commandes :

- Titulaire : M. FETSCH
- Suppléant : M. WIRTH.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110905-60001-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 16/09/11